TRIBUNAL DE PROXIMITÉ de MANTES LA JOLIE 20 avenue de la République 78200 MANTES LA JOLIE Tél: 01.30.98.14.00

nationalite.tprx-mantes-la-jolie@justice.fr

Si vous voulez bien nous communiquer votre adresse mail

afin de vous adresser les convocations et/ou les courriers.

**▼** Votre adresse mail:

## CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE SERVICE DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

► Cacueil téléphonique du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h15.

Dépôt des dossiers <u>sur rendez-vous</u> les mercredis, le matin de 09h00 à 12h00, en vous adressant à l'accueil par téléphone.

- → Le Certificat de Nationalité Française sera remis uniquement en se déplaçant au Tribunal à :
  - l'intéressé(e) s'il est majeur (les procurations ne sont pas acceptées),
  - au représentant légal exerçant l'autorité parentale si l'intéressé(e) est mineur,
  - si l'intéressé(e) est domicilié(e) à l'étranger, il lui sera remis sur place par l'intermédiaire des autorités consulaires françaises.

RAPPORTER CETTE LISTE AVEC LES DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES DEMANDÉS
→ Pour l'intéressé(e) :
(X) Une photo d'identité récente de l'intéressé(e).
(X) Pour les enfants mineurs, une photo d'identité récente des parents.
( ) Copie intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé(e) [en ORIGINAL de moins de 3 mois si acte français, en
ORIGINAL si acte étranger].
( ) Copie intégrale de l'acte de naissance du père et de la mère de l'intéressé(e) [en ORIGINAL de moins de 3 mois
si acte français, en ORIGINAL + COPIE si acte étranger].
( ) Document de nationalité française de l'intéressé(e) [en ORIGINAL + COPIE] (certificat de nationalité, décret
de naturalisation, déclaration de réintégration ou acquisitive, manifestation de volonté).
( ) Document de nationalité française <u>du père et/ou de la mère</u> de l'intéressé(e) [en ORIGINAL + COPIE] (certificat
de nationalité, décret de naturalisation, déclaration de réintégration ou acquisitive, manifestation de volonté).
➡Si les parents sont mariés ou divorcés :
( ) Copie intégrale de l'acte de mariage des parents de l'intéressé(e) [en ORIGINAL de moins de 3 mois si acte
français, en ORIGINAL + COPIE si acte étranger].
( ) Livret de famille des parents de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE].
( ) Jugement de divorce des parents de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE].
➡Si les parents ne sont pas mariés :
( ) Copie intégrale de l'acte de reconnaissance de l'intéressé(e) par ses parents [ORIGINAL].
( ) Livret de famille du parent français de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE].
➡Grand-parents de l'intéressé(e) :
( ) Copie intégrale de l'acte de naissance du grand-père et de la grand-mère paternel(le) et/ou maternel(le) de
l'intéressé(e) [en ORIGINAL de moins de 3 mois si acte français, en ORIGINAL + COPIE si acte étranger].
( ) Copie intégrale de l'acte de mariage des grands-parents paternels et/ou maternels de l'intéressé(e) [en
ORIGINAL de moins de 3 mois si acte français, en ORIGINAL + COPIE si acte étranger].

)Livret de famille des grands-parents paternels et/ou maternels de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE].

→ <u>Si l'intéressé(e) est marié(e) :</u>
( ) Copie intégrale de l'acte de mariage de l'intéressé(e) [en ORIGINAL de moins de 3 mois si acte français, en
ORIGINAL + COPIE si acte étranger].
( ) Livret de famille de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE].
( ) acte de naissance étranger et titre de séjour <u>à jour</u> du conjoint étranger [ORIGINAUX + COPIES].
➡Si l'intéressé(e) est divorcé(e) ou veuf(veuve) :
( ) Copie(s) intégrale(s) de (ou des ) acte(s) de mariage [en ORIGINAL de moins de 3 mois si acte français, en
ORIGINAL + COPIE si acte étranger].
( ) Livret(s) de famille [ORIGINAL + COPIE].
( ) Jugement(s) de divorce [ORIGINAL + COPIE].
( ) Copie intégrale de l'acte de décès du conjoint de l'intéressé(e) [ORIGINAL de moins de 3 mois si acte français
en ORIGINAL + COPIE si acte étranger].
→ Justificatifs de présence en France :
( ) Carnet de santé de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE des pages avec le nom de l'enfant et des dernier
soins].
( ) Certificat de scolarité avec une date récente de l'intéressé(e) [ORIGINAL].
( ) Certificats de scolarité avec une date récente [ORIGINAUX] ou documents divers [ORIGINAUX + COPIES
justifiant de la présence en France de l'intéressé(e) depuis l'âge de 13 ans jusqu'à 18 ans inclus sans interruption.
( ) Certificats de scolarité avec une date récente [ORIGINAUX] ou documents divers [ORIGINAUX + COPIES
justifiant de la présence en France de l'intéressé(e) depuis l'âge de 11 ans jusqu'à 19 ans (ou l'année en cours) san
interruption.
( ) Certificats de scolarité avec une date récente [ORIGINAUX] ou documents divers [ORIGINAUX + COPIES
justifiant de la présence en France de l'intéressé(e) depuis l'âge de 17 ans et demi jusqu'à 19 ans sans interruption.
⇒ <u>Domicile</u> :
( ) Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou, facture EDF, ou téléphone ou, etc
[ORIGINAL + COPIE].
( ) Attestation d'hébergement faite par l'hébergeant en ORIGINAL avec :
■ pièce d'identité de la personne qui héberge [ORIGINAL + COPIE].
• justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne qui héberge (quittance de loyer ou
facture EDF ou, téléphone ou, etc)[ORIGINAL + COPIE].
( ) certificat de résidence de l'intéressé(e) à l'étranger.
Dans ce cas, préciser le Consulat Général de France dont dépend le domicile.
➡ <u>Identité(s) :</u>
( ) Pièce d'identité de l'intéressé(e) (carte d'identité, passeport) [ORIGINAL + COPIE].
( ) Pièces d'identité des parents de l'intéressé(e) (carte d'identité, passeport) [ORIGINAUX + COPIES].
( ) Déclaration de vol ou de perte de papiers d'identité [ORIGINAL + COPIE].
→ <u>Divers</u> :
( ) Livret du service national de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE].
( ) Carte d'électeur de l'intéressé(e) [ORIGINAL + COPIE].
( ) Permis de conduire, fiche de paie, carte vitale [ORIGINAL + COPIE].
( ) Autres :